



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 50
(Hebdomadaire)

le 13 décembre 1978

Choix de nouveaux avions de chasse pour les Forces armées réduit à deux . . .	1
Création d'un Conseil ministériel de l'expansion économique — Nouvelles nominations au Conseil des ministres . . .	3
"La route du rhum" gagnée par un Canadien	3
Aide à l'industrie aérospatiale	3
Perspectives démographiques: analyse des principaux facteurs	4
Montréal: un premier salon de l'enfant réussi	6
L'enseignement par satellite: une première à l'Université de Montréal . . .	6
La corne de brouillard, invention canadienne du XIXe siècle	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Choix de nouveaux avions de chasse pour les Forces armées réduit à deux

Des avions de chasse de construction américaine sont les deux derniers avions encore en lice pour remplacer le CF-104, le CF-101 et le CF-5 utilisés actuellement par les Forces canadiennes. La décision de doter le Canada de nouveaux chasseurs a été prise pour répondre aux besoins du pays jusqu'à la fin du siècle.

Dans une déclaration faite à la Chambre des communes le 23 novembre, le ministre de la Défense nationale, M. Barney Danson, déclarait que de sévères contraintes ("le nombre d'appareils nécessaires et le montant dont nous disposons pour les acheter") avaient amené le Cabinet à réduire le choix des avions au CF-16 de General Dynamics et au CF-18A de McDonnell-Douglas. Voici le texte de sa déclaration:

...Le gouvernement...vient d'informer quatre des fabricants en lice que leurs appareils avaient été éliminés de la course. Il s'agit des compagnies Grumman (*F-14 Tomcat*), McDonnell-Douglas (*F-15 Eagle*), Panavia (*Tornado*) et Northrop (*F-18L Cobra*).

La liste abrégée des finalistes comprendra le *CF-16* de General Dynamics et le *CF-18A* de McDonnell-Douglas/Northrop qui sont les versions canadiennes des appareils. Le gouvernement a également décidé d'écarter l'option d'une flotte mixte de chasseurs. Les gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et des États-Unis, qui ont suivi avec le plus vif intérêt le processus de sélection d'un nouvel avion de chasse, ont également été informés de ces faits nouveaux.

Le bureau interministériel chargé du programme est maintenant autorisé à engager des pourparlers menant à la négociation de projets de contrat avec les deux fabricants demeurant en lice. Outre les questions très importantes touchant aux capacités de l'avion, à l'importance numérique de la flotte, aux délais de livraison et à l'échelonnement des paiements, on insistera sur la négociation du meilleur éventail possible de retombées industrielles pour le Canada. On accordera une attention particulière à des arrangements qui pourraient favoriser l'expansion des travaux de recherche et de développement au Canada et celle de l'industrie de la haute technologie adaptée à notre géographie et à nos ressources. Il faudra

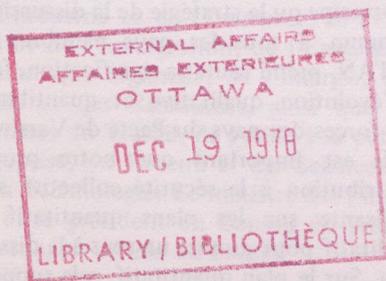
aussi s'assurer que toutes les régions du pays auront la possibilité de participer pleinement au programme.

A mon avis, il s'écoulera plusieurs mois avant que je puisse présenter au Cabinet une analyse comparative des projets de contrat, afin que la sélection définitive d'un nouvel avion de chasse soit faite. Je suis certain que ceux d'entre vous qui ont suivi l'évolution du programme depuis ses débuts, en mars 1977, se rendent compte de l'importance de la tâche que représentait, pour le gouvernement, la sélection du nouvel avion de combat. Comme vous vous en souviendrez, à la fin de juin, le gouvernement a décidé d'accorder un autre délai aux fabricants pour améliorer leurs propositions initiales. Je suis heureux de vous annoncer qu'au 1er août, nouvelle date limite fixée pour la présentation des propositions, tous les fabricants avaient présenté de nouvelles offres qui renfermaient d'importantes améliorations par rapport aux premières propositions.

Les conditions

Il nous faut absolument entre 130 et 150 appareils si nous voulons pouvoir répondre à nos engagements au pays et en Europe. Nous regrettons qu'il nous soit impossible d'obtenir un nombre suffisant de *F-14*, de *F-15* ou de *Tornado* à même le budget de \$2,34 milliards (dollars d'août 1977) que nous avions fixé.

Notre évaluation a également révélé que l'acquisition d'une flotte mixte n'offrirait pratiquement aucun avantage



C'était cette semaine...

M. Lester Pearson, premier ministre de 1963 à 1968, fut nommé ambassadeur du Canada aux États-Unis le 16 décembre 1944.

le 13 déc. /78